

COMMUNE
**ASPACH
LE BAS** 2022



IL Y A 100 ANS
MALAKOFF MARRAINE D'ASPACH-LE-BAS



ARBRE DE LA SOLIDARITÉ
PLANTÉ PAR LES COMMUNES DE
ASPACH-LE-BAS ET MALAKOFF LE 10
MARS 2022 EN PRÉSENCE DE M. LE MAIRE DE MALAKOFF
M. LE MAIRE D'ASPACH-LE-BAS
M. LE MAIRE DE THANN

au fil de l'eau



Mot du Maire	p 03
Finances	p 04
Vie Communale	p 05 à 09
État Civil	p 10 à 12
Technique et Urbanisme	p 13
Incivilités	p 14
Environnement Qualité de vie	p 15 à 21
Forêt	p 22
Intergénérationnelle	p 23
Fêtes et Cérémonies	p 24 à 27
Syndicat Scolaire	p 28
Écoles	p 29
Vie associative	p 30 à 36
Auto Entrepreneurs Artisans Artistes	p 37 à 39
Adresses utiles	p 40



la fourmi immo

Agents de Proximité



Nathalie SIMONIN

Agent commercial en immobilier

Aspach-le-Bas

06 29 63 73 97

nathalie.simonin@lafourmi-immo.com

N° 818 268 344 RSAC de MULHOUSE



Chers concitoyens d'Aspach-le-Bas,

2023 vient de commencer en laissant derrière nous une année d'interrogations, de craintes, d'inquiétudes sur l'avenir, et cette nouvelle année risque bien d'être dans la continuité.

Alors que la Covid diminue sensiblement, l'optimisme ambiant reste quand même mesuré du fait de la guerre en Ukraine qui se poursuit et cela sans perspective rapide d'un quelconque retour à la paix. La flambée des tarifs des énergies nous inquiète tous et impacte directement le coût de la vie de chacun d'entre nous et cela nous oblige à chercher toutes les possibilités pour économiser ces énergies. Malgré cela, il nous faut rester optimiste et aller de l'avant.

En 2022, notre engagement environnemental a été récompensé par l'attribution de la 2^{ème} libellule, et nous avons mis en place depuis peu « la gestion différenciée » des espaces verts.

Malgré un budget restreint, nous avons réalisé des travaux de réfection de chaussée (14 068 euros), d'aménagement de certains locaux communaux (6 211 euros), des travaux à l'école élémentaire (10 017 euros), la réfection de la toiture de l'ancienne morgue (6 992 euros), de fermeture du cimetière (6 950 euros), la passerelle piétons sur le Truebach (1 576 euros), pour ne citer que ceux-là...

Nous avons, le 27 juin, approuvé le PLU qui, au travers de son règlement, s'applique donc à tous types de travaux nécessitant un permis de construire, une déclaration préalable, etc...

En 2023, le chantier le plus important sera mené et financé par la CEA avec la réfection complète du revêtement de la rue de Belfort au courant du premier semestre. La commune, quant à elle, financera l'aménagement de l'intersection des rues de Belfort et de Thann et le revêtement de la rue des Bleuets. Les coûts, selon les premières estimations, seront pour les travaux du croisement de l'ordre de 150 000 euros et de la rue des bleuets de 50 000 euros, et seront financés sur nos fonds propres. Le remplacement des 4 portes de secours de l'école élémentaire pour un coût de 16 000 euros se fera dans le premier semestre de cette année, tout comme la réparation et étanchéisation de la toiture du clocher pour environ 9 000 euros.

Des travaux de réfection de voiries seront également menés pour un montant de 12 700 euros.

La poursuite du remplacement des luminaires d'éclairage public par des Leds, sera "accélérée" afin de pouvoir au mieux absorber les hausses des tarifs par une diminution des consommations et pour ce faire la CCTC a budgétisé une provision de plus de 1 140 000 d'euros pour l'ensemble de nos 16 communes.

Une journée citoyenne est en étude et nous ne manquerons pas de vous en informer.

En ce qui concerne notre Corps local du CPI, cette année sera celui du changement, en effet, suite aux problèmes de renforcement de l'effectif des pompiers et du départ proche du chef de corps, il a été décidé de s'unir avec le corps du CPI de Schweighouse. Les contacts puis les discussions avec le Maire Bruno LEHMANN, le chef de corps et les pompiers de sa commune ont abouti à se lancer ensemble dans cette nouvelle aventure, avec pour objectif de consolider les services de secours à la population de nos 2 communes.

Dans le domaine des déplacements doux, le développement des pistes cyclables entrepris depuis peu, se poursuivra pour devenir une réalité dans notre commune et projet plus ambitieux, à terme, relira les communes proches, ceci dans le cadre d'un projet global concernant la CCTC et plus large le Pays Thur Doller. La liaison de Cernay avec les communes d'Aspach-le-Bas et d'Aspach-Michelbach est le premier maillon de ce projet. La première tranche des travaux de la RD 66 jusqu'à l'étang de la Ballastièze, pour un coût de 1,2 M d'euros est en cours de réalisation.

Nous déplorons malheureusement le manque de civisme de certaines personnes et cela dans de nombreux domaines, dégradations (vitre abri bus, porte de l'espace Joséphine, des décorations, etc...) d'abandon de déchets dans la nature, de souillures des espaces public, divagation de chiens. Du non-respect du code la route, vitesses excessives, non-respect du sens interdit près des écoles, stationnements sur les trottoirs, haies et arbres qui dépassent sur les trottoirs au grand dam des piétons, sur ce dernier point, malgré de nombreux rappels, certains de nos concitoyens sont sans réaction et cela nous oblige malheureusement à mener maintenant des actions pour faire respecter ce droit de libre circulation des piétons sur les trottoirs.

Les chasseurs sont régulièrement victimes de critiques, voire d'agressions injustifiées et je tiens à rappeler leur rôle nécessaire de "régulateur" de la population des animaux sauvages et de là, à limiter les dégâts provoqués aux récoltes par ces animaux.

Certaines personnes n'arrivent pas à accepter que les agriculteurs fassent du bruit, la nuit, les dimanches en comparant avec l'interdiction de tondre son carré de pelouse à ces mêmes moments. Alors, je tiens à rappeler que le monde agricole vit et travaille aux rythmes des saisons, de la météo ; il faut semer, récolter en fonction des disponibilités des machines, des silos, alors, un peu de compréhension serait la bienvenue et preuve de respect envers leur travail.

Il nous faut tous, réapprendre à savoir partager les espaces publics, la forêt, la plaine, les lieux de rencontres, et chaque personne a le droit légitime d'en profiter quel que soit l'activité qu'il pratique mais cela passe toujours par le respect de l'autre, c'est le b.a.-ba du bien vivre ensemble.

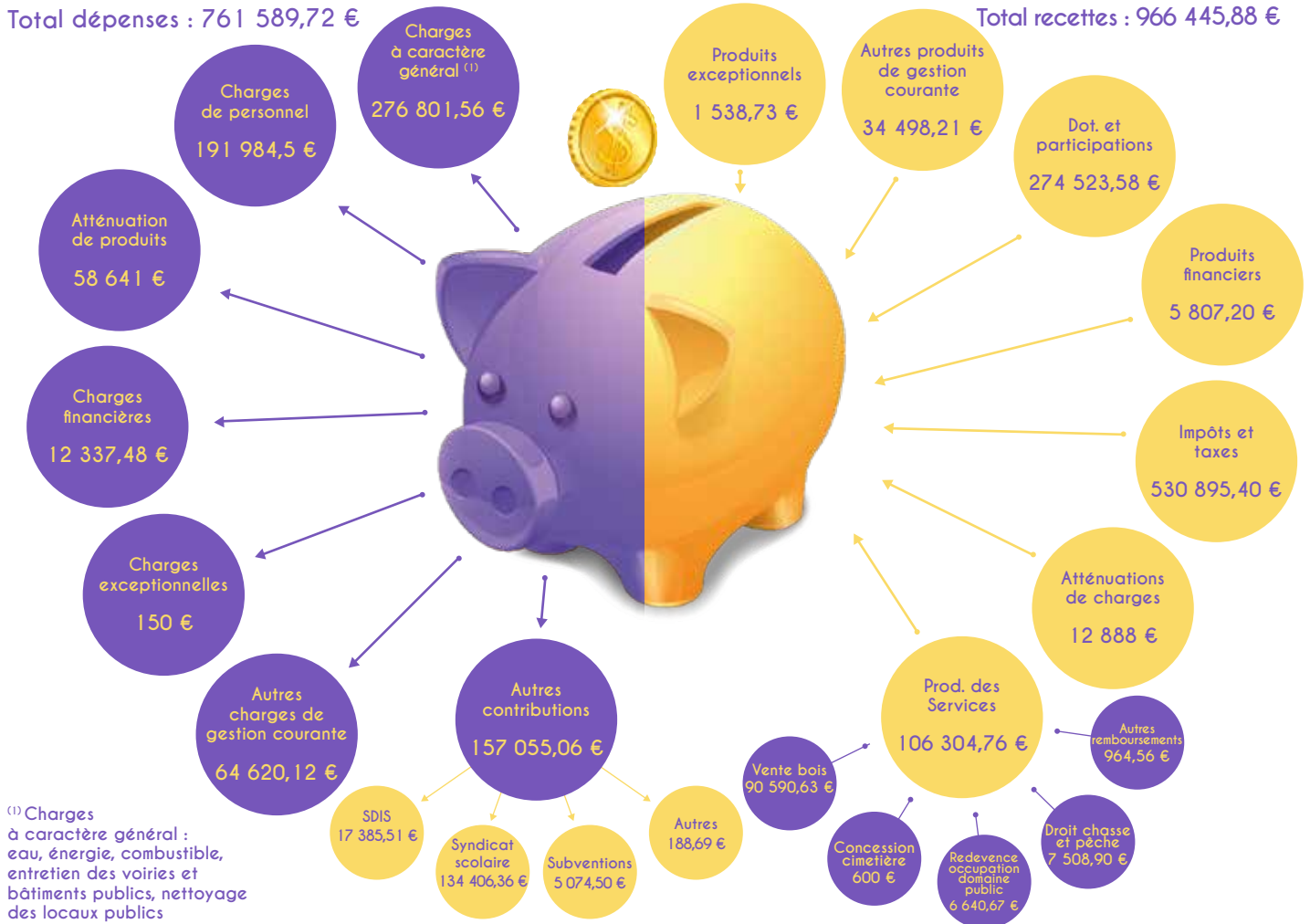
Bonne lecture et découverte des multiples facettes du quotidien qui animent notre commune.

Votre maire,
Maurice LEMBLÉ

DÉPENSES & RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Total dépenses : 761 589,72 €

Total recettes : 966 445,88 €

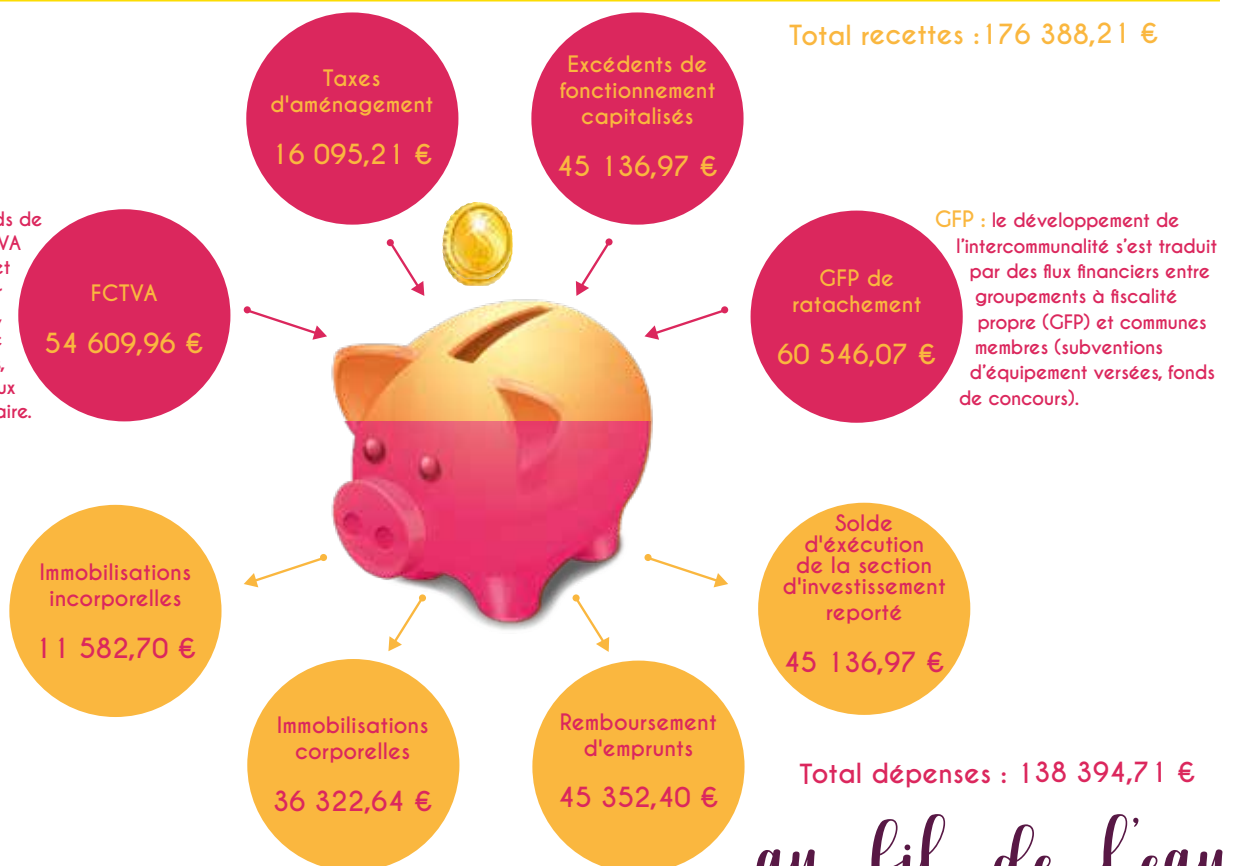


DÉPENSES & RECETTES D'INVESTISSEMENT

Total recettes : 176 388,21 €

FCTVA : le fonds de compensation pour la TVA (FCTVA) a pour objet la compensation, par l'État à la collectivité, de la TVA acquittée sur ses investissements, sur la base d'un taux forfaitaire.

GFP : le développement de l'intercommunalité s'est traduit par des flux financiers entre groupements à fiscalité propre (GFP) et communes membres (subventions d'équipement versées, fonds de concours).



Total dépenses : 138 394,71 €

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES



Suite aux élections législatives du 19 juin dernier, M. Raphaël SCHELLENBERGER a été élu député de la 4^{ème} circonscription du Haut-Rhin, dont dépend notre commune. Il a désormais la charge de représenter chacun de vous à l'Assemblée Nationale.

Quel est son rôle ?

- **Voter la loi** : chaque loi est d'abord examinée dans l'une des 8 commissions thématiques de l'assemblée, avant d'être votée dans l'hémicycle. Votre député siège dans la commission des lois où sont examinées les lois qui relèvent du droit, de la justice/sécurité, des libertés publiques, de l'administration de l'État et des collectivités territoriales.
- **Contrôler le Gouvernement** : l'Assemblée Nationale constitue un contre-pouvoir au gouvernement. Les députés disposent de plusieurs outils pour interpeller le gouvernement et remettre en cause sa responsabilité (comme par exemple la séance des questions au gouvernement tous les mardis, ou encore la motion de censure).
- **Porter la voix de ses concitoyens** : le député se doit d'être particulièrement présent sur le terrain aux côtés des acteurs socio-économiques, associations, particuliers etc.. pour connaître précisément leurs préoccupations et les remonter au parlement. Il participe également aux manifestations officielles sur son territoire, lui permettant ainsi de rencontrer et d'engager le dialogue avec ses concitoyens.

Le député est à votre service et s'engage pour vous. Il vous accueille, avec son équipe, à la permanence parlementaire située au 8 rue James Barbier à Cernay (03 89 28 20 59 • raphael.schellenberger@assemblee-nationale.fr).

Pour suivre son actualité et les positions qu'il défend au parlement, n'hésitez pas à le suivre sur les réseaux sociaux.

L'information et la suscitation d'intérêt de nos concitoyens est l'une des composantes qui nous permettra de redonner confiance en la démocratie française, à laquelle je vous sais attachés. Je vous remercie par avance pour votre collaboration en ce sens et me tiens à votre disposition.

Très cordialement,
Raphaël SCHELLENBERGER,
 député du Haut-Rhin, conseiller d'Alsace



PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants

LA MAIRIE
VOUS INFORME ET VOUS ALERTE
GRÂCE À PANNEAUPOCKET

- 1 Téléchargez l'application **PanneauPocket**
- 2 Recherchez votre commune
- 3 Cliquez sur le ♥ à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris

100% GRATUIT | 100% ANONYME | 0% PUBLICITÉ

Disponible aussi sur votre ordinateur app.panneaupocket.com

PANNEAUPOCKET
 Informer et Alerte les habitants

Disponible gratuitement sur

Accessible à tous gratuitement, l'application ne nécessite ni création de compte ni aucunes autres données personnelles du citoyen. Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer Panneau Pocket et mettre en favoris une ou plusieurs communes.

Maison HILPIPRE

56-58 Rte de Belfort 68700 Aspach-le-Bas

PRODUITS LAITIERS SÉLECTIONNÉS
 PRODUITS EXCLUSIFS

www.cremerie-hilpipre.com
hilpipre.sarl@wanadoo.fr
 Tél. 03 89 48 73 84 Port : 06 98 80 26 12

SAPEURS POMPIERS



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

En 2022, nous sommes intervenus à 51 reprises sur le banc communal.

Nous avons été confrontés à différents types d'interventions répartis comme suit :

- **39 prompts secours** (malaises, accidents de sport, chutes, détresses respiratoires),
- **7 opérations incendie** (feux de bâtiments, accidents de la circulation, feux de véhicule),
- **5 opérations diverses** (inondations, destructions de nid de guêpes, captures d'animaux).



L'année 2023 sera l'aboutissement du projet de fusion avec nos collègues de Schweighouse !

Avec la baisse constante de nos effectifs, nous avons engagé début 2020 une réflexion sur l'organisation des secours de proximité entre notre commune et nos voisins de Schweighouse. Les discussions ont rapidement abouti entre sapeurs-pompiers et élus vers un projet de rapprochement. Les validations administratives sont en cours pour que l'année 2023 donne naissance à notre nouvelle entité au service des deux communes.

Remerciements

Je profite de ce bulletin municipal pour remercier l'ensemble des membres du corps des sapeurs-pompiers d'Aspach-le-Bas, qui, malgré un épisode pandémique qui a sévèrement touché notre région, a assuré une mobilisation sans faille au service de la population.

Les pompiers d'Aspach-le-Bas recrutent !

Nous avons toujours besoin de vous ! Alors, si vous avez entre 16 et 55 ans, et que vous souhaitez tenter l'aventure "sapeurs-pompiers volontaires", je vous invite à venir nous rencontrer en contactant la mairie ou en envoyant un mail à l'adresse suivante : pompiers.aspachlebas@orange.fr

Nous répondrons à toutes vos interrogations !

À très bientôt j'espère !

Frédéric GORET,
Chef de Corps, Adjudant-Chef

UNE MOBILISATION GÉNÉRALE POUR L'UKRAINE



Dans la Communauté de Communes de Thann Cernay, comme partout en France, la solidarité envers l'Ukraine s'est organisée.

De nombreuses associations et communes se sont mobilisées et ont lancé des collectes en privilégiant des produits d'hygiène, de santé, des conserves alimentaires ainsi que des vêtements.

Les habitants de la commune ont participé massivement à cette collecte et nous les remercions pour leur grande générosité.



ADJUDICATION BOIS

La traditionnelle vente de lots de branchages a eu lieu le mercredi 13 avril 2022.

Cette vente conduite par l'ONF se fait par enchères de 10 € en 2 tours.

Les habitants d'Aspach-le-Bas sont prioritaires au premier tour.

Ont été proposés aux amateurs :

15 lots de BIL (Bois Industriel Long)

33 lots de branchages.

Tous les lots ont été acquis au cours de l'année.



CONSEIL DE FABRIQUE



Le conseil de Fabrique d'Aspach-le-Bas tient à vous informer qu'une nouvelle équipe de fleuristes de l'église s'est mise en place dernièrement.

Après le décès brutal de notre chère Lisbeth WEYH en octobre dernier, nous étions démunis au niveau du fleurissement (nous nous retrouvions soudainement sans fleuriste).

Quelle ne fut pas notre grande surprise lorsque Marie-Françoise et Monique DEIBER se sont proposées bénévolement pour ce service d'église. Elles ont donc commencé leur activité avant Noël et le résultat décoratif fut vraiment plaisant. Vient de s'ajouter à ce groupe Patricia CAGNI tout aussi volontaire pour prêter son aide.

MERCI à ces nouvelles fleuristes !
Ginette ARNOLD, présidente

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Le jury du concours des maisons fleuries, composé de Marie-Louise BAUMANN et Francis TSCHANN, accompagnés des adjoints Marius WALCZAK et Francine GROSS, a fait le tour du village.

Les critères suivants ont été retenus :

- le nombre et l'originalité du fleurissement
- la propreté générale des abords.

FÉLICITATIONS À TOUS NOS PARTICIPANTS !



- 4^{ème} Karine HAGER & Yann KINDERSTUTH
- 5^{ème} Marie-Christine & François FUCIK
- 6^{ème} Anni MULLER
- 7^{ème} Marie-Louise & Jean-Michel JOSTE
- 8^{ème} Barbara & Didier SERAVALLI
- 9^{ème} Brigitte & Denis OTIN
- 10^{ème} Mariette & André MANIGOLD

ATELIER BRICO

NOUVEAU NOM ET LOGO



Sur la proposition de Thomas notre agent technique, notre groupe se nomme à présent le "Club Brico".

Il a également créé un logo que nous avons plaisir à utiliser car il illustre bien notre groupe décoration.

NOUVEAU LOCAL

Nous nous réunissons tous les lundis à partir de 14 h dans un tout nouveau local installé sous la mairie.

Auparavant, nous étions dans les locaux des ateliers municipaux. À présent, nous disposons d'un endroit spécifique et bien aménagé entièrement dédié à la créativité. Nous pouvons réaliser les décorations du village dans de belles conditions. Nous remercions chaleureusement la municipalité ! Merci également à nos deux agents techniques Thomas et Gaétano qui nous donnent un sérieux coup de main pour la manipulation des planches, la découpe des motifs, l'installation des décors ainsi qu'au démontage à la fin de chaque saison. Merci également à Maurice LEMBLÉ, Armand BUCHER, Michel GROSS et Dany SILVERT qui sont toujours prêts à nous donner un coup de mains.



AMBIANCE CONVIVIALE



Voilà déjà quelques années que notre groupe s'est donné pour but d'animer la commune par le biais de décorations réalisées à partir de divers objets de récupération, suivant les thèmes du moment et "qui durent dans le temps". Nous avons à cœur de rénover chaque année les décorations que nous avons créées les années précédentes et nous en réalisons de nouvelles. Nous travaillons ensemble pour imaginer des décors sympathiques et ceci dans une ambiance conviviale et détendue afin que chaque membre puisse donner libre cours à sa créativité.



BRICOLEURS DANS L'ÂME

Tous les talents sont les bienvenus : esprits créatifs, coups de mains, couturières, peintres, bricoleurs...

Durant l'année 2022, nous avons eu la joie de voir arriver de nouveaux membres !

Vous êtes bricoleur dans l'âme ? Vous aimeriez donner de votre temps ?

Alors rejoignez-nous !

Vous pouvez nous contacter au 06 02 38 81 87 et nous nous ferons une joie de vous accueillir !

CARITAS ALSACE : UNE AIDE DE PROXIMITÉ



**ENSEMBLE,
CONSTRUIRE
UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL**

Caritas Alsace compte quatre équipes dans les vallées Thur et Doller. En 2021, les 69 bénévoles de ce secteur ont aidé 137 familles en situation de

pauvreté. Plus que jamais, faire un don à Caritas Alsace, c'est aider à côté de chez soi.

Très active, l'équipe de Cernay surfe sur une très belle dynamique, autour de l'aide aux familles, les visites en EHPAD et surtout l'accompagnement scolaire (32 enfants suivis individuellement en 2021). L'accompagnement scolaire est également en train de se développer à Thann. L'équipe locale garde comme idée directrice l'organisation de temps collectifs : les bénévoles multiplient les événements pour faire du lien entre les habitants, avec l'organisation récente d'une fête de l'amitié ou des « cafés-sourires ».



Les bénévoles de l'équipe Caritas de Masevaux sont particulièrement actifs et dynamiques, notamment dans le domaine de l'aide à la recherche d'emploi. Quant aux bénévoles de l'équipe de Burnhaupt / autour du Pont d'Aspach, ils sont actifs dans le domaine de l'accueil-écoute et dans l'aide sous forme de bons alimentaires. Vous l'avez compris, dans nos deux



belles vallées, il y a forcément une équipe de Caritas Alsace près de chez vous !

Nos équipes sont bien entendu à la recherche de nouveaux bénévoles pour prendre part aux projets et proposer de nouvelles activités solidaires. En quelques clics, trouvez l'équipe la plus proche de chez vous sur notre nouveau site internet www.caritas-alsace.org.

Don sécurisé sur notre site ou par chèque à l'ordre de Caritas Alsace, 5 rue St-Léon, 67082 Strasbourg Cedex. Chaque don donne droit à une réduction d'impôt de 75 % : un don de 100 € ne coûte plus que 25 € après impôt.

Gautier TRABER, chargé de communication
CARITAS ALSACE - RÉSEAU SECOURS CATHOLIQUE
 03 88 22 76 40 • 07 77 26 44 86
gtraber@federationcaritasalsace.org
 5 rue Saint-Léon • 67000 Strasbourg

Contact des bénévoles pour Caritas Aspach-le-Bas
 Brigitte OTTIN - Ginette ARNOLD
 Tél 06 78 07 15 68

HYPER U
Burnhaupt-le-Haut
La vie hyper facile !



NOS HORAIRES

OUVERT NON-STOP TOUS LES JOURS
DU LUNDI AU SAMEDI DE 8H30 À 20H00



REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK !
facebook.com/hyperuburnhaupt

PONT D'ASPACH
TÉL. 03 89 48 90 44

au fil de l'eau

félicitation aux jeunes mariés



GUICHARD - TRAN
04/07/2022



GASSER - JENN
29/06/2022



RINGENBACH - GUCUMUS
16/04/2022



*félicitations à eux
pour avoir traversé
toutes ces années
ensemble !*



NOCES DE DIAMANT 
Lucie & Joseph STEINER

N'oubliez pas de signaler vos noces d'or,
diamant à la mairie.
Contact : Francine GROSS
07 71 87 39 28

PACS

Le Pacte Civil de Solidarité est un partenariat civil du droit français et, avec le mariage, une des deux formes d'union civile.

- 09/02/2022 Stéphane MULLER & Angélique LOTH
- 31/08/2022 Chafik BAHRI & Pauline BEHRA

NOS DOYENS DOYENNES



Alain BETTER 100 ans



Andrée SAVIO 95 ans

*Encore un joyeux
anniversaire
à eux !*

ANNIVERSAIRE DES AÎNÉS EN 2023

96 ans	M ^{me} SAVIO	Andrée	30/08/1927
94 ans	M. HANNAUER	Louis	10/03/1929
93 ans	M ^{me} HUG	Jeanne	02/07/1930
92 ans	M. FLIGITER	Robert	07/02/1931
"	M ^{me} HANNAUER	Marie-Yvonne	24/05/1931
91 ans	M. ZOBLER	Marcel	13/05/1932
90 ans	M ^{me} KRUST	Marianne	14/07/1933
89 ans	M. WOLF	Léon	23/02/1934
"	M ^{me} GREISING	Monique	15/05/1934
"	M ^{me} MENY	Suzanne	09/08/1934
88 ans	M ^{me} WOLF	Monique	29/01/1935
"	M. WOLF	Bernard	20/10/1935
"	M ^{me} RUEFF	Monique	17/11/1935
"	M ^{me} DE CLERCQ	Monique	21/11/1935
"	M ^{me} MORGEN	Marie-Thérèse	27/11/1935
86 ans	M ^{me} ZOBLER	Ida	01/05/1937
85 ans	M ^{me} FLIGITER	Germaine	04/03/1938
"	M ^{me} SCHEBATH	Hélène	18/04/1938
"	M ^{me} SESTER	Marie-Thérèse	28/05/1938
"	M. BIREAUD	Jean-Paul	30/07/1938
84 ans	M ^{me} GASSER	Joséphine	28/02/1939
"	M. LIERMANN	Joseph	30/03/1939
"	M. STEINER	Joseph	10/05/1939
"	M ^{me} CAGNI	Nicole	17/08/1939
"	M. LARQUE	Philippe	06/12/1939
83 ans	M ^{me} SUTTER	Marie-Rose	06/04/1940
"	M ^{me} MANIGOLD	Mariette	20/05/1940
"	M ^{me} BOEGLIN	Marthe	04/12/1940
82 ans	M. MANIGOLD	André	26/03/1941
"	M ^{me} GERRER	Marie-Thérèse	28/03/1941
"	M ^{me} BAUER	Irène	12/06/1941
"	M ^{me} WINTENBERGER	Marie	01/07/1941
"	M ^{me} HARTMANN	Marie-Rose	02/09/1941
"	M ^{me} PALLAORO	Maria	11/10/1941
"	M ^{me} WOLFF	Paulette	10/11/1941
"	M ^{me} STEINER	Lucie	08/12/1941
"	M. HERR	Christian	23/12/1941
81 ans	M ^{me} LOGIE	Thérèse	04/01/1942
"	M. SCHAFFNER	Eugène	23/03/1942
"	M. CAGNI-PREVITALI	Fernand	01/04/1942
"	M ^{me} MULLER	Anni	22/08/1942
"	M ^{me} MARTIN	Nicole	21/09/1942
"	M ^{me} WOLF	Monique	05/12/1942
80 ans	M. SILBERNAGEL	Robert	22/04/1943
"	M ^{me} BRENDLE	Marie-Rose	29/05/1943
"	M ^{me} KRAUSS	Suzanne	01/07/1943
"	M ^{me} KRUST	Marie-Anne	06/07/1943
"	M ^{me} COLOTTO	Anne-Marie	16/08/1943
"	M ^{me} BIRSINGER	Marie	26/08/1943
"	M ^{me} WURGER	Antoinette	09/11/1943
"	M. BRIGHT	Jonathan	17/11/1943
"	M ^{me} DANGEL	Christiane	31/12/1943



Anni MULLER 80 ans



Eugène SCHAFFNER 80 ans



Thérèse LOGIE 80 ans



Nicole MARTIN 80 ans



Monique WOLF 80 ans



Fernand CAGNI 80 ans



Ida ZOBLER 85 ans
Marcel ZOBLER 90 ans

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

NOUS PENSONS TOUJOURS À EUX...



Madeleine HURTH née BRINGEL
partie le 21/01/2022 à Masevaux à l'âge de 88 ans

Antoine HARTMANN
parti le 19/02/2022 à Thann à l'âge de 81 ans

Michel COUCHOT
parti le 29/03/2022 à Ribeauvillé à l'âge de 83 ans

Claude VINARDI
parti le 29/04/2022 à Mulhouse à l'âge de 75 ans

Marie-Anne SCHWEBELEN née SCHNEBELEN
partie le 07/05/2022 à Masevaux à l'âge de 92 ans

Christian VIAZZI
parti le 14/06/2022 à Strasbourg à l'âge de 75 ans

Roger BAUMLIN
parti le 14/07/2022 à Aspach-Le-Bas à l'âge de 75 ans

Arnaud BUFFLER
parti le 28/08/2022 à Aspach-Le-Bas à l'âge de 48 ans

Emile DANGEL
parti le 10/09/2022 à Mulhouse à l'âge de 81 ans

Laure SCHILLIG née BITSCH
partie le 21/10/2022 à Thann à l'âge de 89 ans

Elisabeth WEYH née GROSS
partie le 29/10/2022 à Mulhouse à l'âge de 68 ans

Jean-Michel JOSTE
parti le 02/12/2022 à Mulhouse à l'âge de 60 ans

Michel FIMBEL
parti le 15/12/2022 à Mulhouse à l'âge de 86 ans

Odile SILBERNAGEL née ZIMMERMANN
partie le 26/12/2022 à Aspach-Le-Bas à l'âge de 82 ans



Emile DANGEL,

Président de l'ASEP était impliqué dans plusieurs associations de notre commune. Nous garderons de lui le souvenir d'une personne généreuse, fidèle et dévouée.

Affectueuses pensées à la famille.

Tom NOTTER & Claire EHRET	13 rue de la Libération
Benjamin WENTZEL & Michèle HANS	30 rue de la Station
Alison MEDJOUJ	4 rue de la Petite Doller
Béatrice FEDERSPIEL	30 rue de la Station
Christian SARLIN	1 rue de Schweighouse
Sandra KLAEGER	4 rue des Tilleuls
Cédric DOLERA & Solène MARTIN	2 rue des Pierres
Palmiro & Geneviève MARIOTTI	2 rue de la Station
Carmino & Valérie LA FERRARA	12 rue de la Forêt
Hervé & Chantal JACHEZ	17 rue du Calvaire
Céline VALENTIN	38 rue de Thann
Elisa PETIT	31 rue de Belfort
Romain LUTTRINGER	31 rue de Belfort
Sébastien CALDARELLA	31 rue de Belfort
Justine SCHALLER	1 rue de Schweighouse
Marie GRIFFANTI	6 rue de Thann

N'oubliez pas de signaler votre arrivée ou votre départ à la mairie. L'inscription n'est pas automatique.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX NÉS



Victoria, Héloïse, Swann
DIALLO PARDONNET née le
04/01/2022 à Mulhouse
de Khalilou DIALLO & Elisa PARDONNET

Chloé, Anne-Marie, Martine ILTIS
née le 30/01/2022 à Mulhouse
de Cédric ILTIS & Valérie WISS

Kymia, Monique WENTZEL HANS
née le 26/02/2022 à Mulhouse
de Benjamin WENTZEL & Michèle HANS

Elliot SCHAFFHAUSER
né le 30/04/2022 à Mulhouse
de Jérôme SCHAFFHAUSER & Mylène BECHLER

Manon, Irène, Sylvie JELSCH
née le 02/06/2022 à Mulhouse
de Jérémy JELSCH & Marine WINTERHALTER

Héloïse, Alizé BITSCH
née le 26/06/2022 à Mulhouse
de Stéphane BITSCH & Clémentine JAECKER

Menzo, Manuel, Jean-Pierre, André MARQUES ALVES
né le 26/08/2022 à Mulhouse
de Jérémy MARQUES ALVES & Alison SCHMITT

Éloïm BAHRI
né le 03/09/2022 à Mulhouse
de Chafik BAHRI & Pauline BEHRA

Cloé, Hortense MULLER
née le 12/10/2022 à Mulhouse
de Stéphane MULLER & Angélique LOTH



Réfection du préau (5 283 euros)



Restauration et optimisation des archives



Création local poubelles école élémentaire



Taille annuelle haie du cimetière



Pose de nouvelles fermetures au cimetière (6 950 euros)



Création massif floral école élémentaire



Taille arbustes



Débroussaillage



Pose de nouvelles fermetures au cimetière (6 950 euros)

Création massif floral école élémentaire

Taille arbustes

Débroussaillage



Création d'un panneau pour le parc Eugène de Clercq



Nettoyage monument au kärcher



Peinture routière



Barrière rue de la Petite Doller



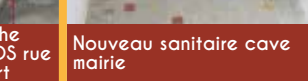
Rue de la Libération (1 576 euros)



Panier de basket (750 euros)



Réfection et mise en place poubelle



Nouveau sanitaire cave mairie



Réfection sol arrière Espace Josephine (3 000 euros)



Réfection voiries rue Station et Tuilerie (12 204 euros)



Agrès pour enfants et barrières sur le site du terrain de pétanque



INCIVILITÉS



Dépôt parking église



Panneaux élections tagués



Dépôts pneus en forêt



Déchets dans escalier arrière Espace Josephine



Panneau vandalisé

INCIVILITÉS STOP

Exaspération face aux dépôts illégaux et récurrents de pneus en forêt !

Selon leur nature, les déchets peuvent avoir de nombreuses conséquences dommageables : dégradation des paysages, pollution des sols et des eaux, nuisances olfactives et dangers sanitaires qui peuvent se diffuser des années après leur enlèvement, laissant ainsi un milieu pollué.

Les incivilités ont un coût et c'est la commune qui en supporte les dépenses. Annuellement ce sont, en rachat de matériel et en heures de travail entre 5 000 et 10 000 euros d'argent public qui sont ainsi dilapidés.



Arrêt bus vitre cassée



Dépôt sauvage



Stationnement dans les espaces verts



Individu sur le toit de l'Espace Josephine

CHARTER ÉCO EXEMPLARITÉ

En 2016, notre commune s'engage dans une démarche "commune nature" en signant une charte régionale d'entretien des espaces verts. Une démarche progressive et continue qui vise à supprimer l'utilisation des produits phytosanitaires.

Les agents techniques et les élus de la commune ont été invités à présenter, à ce moment-là des actions, dont, un plan de désherbage des espaces verts et des voiries.

Le niveau d'engagement de la commune allait lui permettre d'être récompensée par 2 libellules : la 1^{ère} en novembre 2016 suivie de la 2^{ème} le 5 novembre 2021 et valorisée par des panneaux à l'entrée du village.

Sur la route de l'évolution des méthodes de désherbage et gestion des espaces verts, la commune décide d'aller plus loin en signant le 11 avril 2022, la charte d'éco-exemplarité auprès du SM4. L'adhésion à la charte est une démarche volontaire sur une période de 1 an minimum, renouvelable. Elle engage la commune à éviter, réduire et mieux gérer ses déchets.



Plusieurs thématiques ont été retenues :

- La restauration collective
- La gestion des espaces verts
- La communication
- Le réemploi et réparation
- Exemplarité au bureau
- Manifestations éco responsables
- Restauration collective

La charte éco exemplarité fait écho à un Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PPDMA), initié par le ministère de la transition énergétique. Avec des orientations stratégiques, des objectifs à atteindre qui sont les suivants : 7 % de réduction des déchets soit 35 kg/an/hab. jusqu'en 2025, et 10 % jusqu'en 2031.

Il s'inscrit dans un plan local, obligatoire pour les collectivités depuis janvier 2012.

L'acteur principal de cette dynamique est le SM4, précurseur de la prévention des déchets, qui assure une gouvernance et un suivi des collectivités. Celles-ci sont représentées par des groupes de travail par thématiques, composés d'un binôme : un élu et un technicien d'une collectivité de la commune. Ces groupes de travail sont ouverts aux citoyens engagés, aux associations, aux entreprises, etc...

Ils ont une autonomie d'organisation avec une obligation de résultats, validés par le SM4.

Ils doivent s'assurer de la mise en place d'un certain nombre d'actions, telles que, la réduction des déchets au niveau de la restauration collective, du tri à la cantine, contrôler l'usage du plastique qui est aujourd'hui interdit.

Les groupes de travail devront s'appuyer sur la communication : bulletin municipal, panneau Pocket, flyers, agents, pour inciter au tri et aux pratiques zéro déchet des habitants, des associations, des clubs, des restaurateurs, des commerçants.

Les associations ont été conviées à une réunion d'informations sur la charte éco exemplarité le 12 octobre 2022.

Une autre démarche qui est proposée dans un contexte de réduction des déchets est celle du réemploi et de la réparation. Il faut pour cela encourager les espaces de dons. **C'est ainsi qu'a été mis en place une boîte à livres à l'initiative de Thomas WEYER, notre agent technique ; une étagère de dons ainsi que des panneaux pour accompagner le tri, au cimetière.**

Un autre bel exemple de don, celui des bancs du terrain de pétanque, offerts par un particulier, M BALDENWEG et ses enfants.

Il est aussi proposé aux collectivités, des espaces sur internet dédiés aux achats / ventes d'occasion (**enchères-domaine.gouv.fr**).

Les citoyens d'Aspach-le-Bas trouveront au centre de tri, la bricothèque, un espace d'échanges, uniquement les vendredis après-midi.

BRICOTHÈQUE



Au bureau, on retrouve les mêmes priorités : celles de réduire les déchets. Pour cela, il est important de sensibiliser les salariés à l'interdiction de l'usage du plastique à usage unique, réduire la quantité de papier utilisé : faire le choix d'utiliser un papier recyclé, notamment pour les documents qui ne sont pas de valeurs administratives, réutiliser le papier imprimé, impression en noir et blanc quand cela est possible, réaliser des achats éco-responsables.



Interdire aussi l'utilisation du plastique lors des événements organisés par les collectivités, les associations. Actuellement, la plupart des collectivités possèdent de la vaisselle en dur ou gobelets réutilisables. Il faut permettre aux associations de mettre en place lors de leurs manifestations le tri des emballages et biodéchets avec la signalétique adaptée.

Le SMTC contribue à soutenir les associations dans leurs démarches et leurs actions de réduction des déchets en mettant à leur disposition des kits de tri avec la signalétique adaptée. **Le club de foot a d'ailleurs joué le jeu, lors de l'organisation du marché aux puces.** Nous nous appuyons sur leur retour pour apporter des points d'amélioration.

Pour information à nos administrés, la commune loue de la vaisselle, des tables, des garnitures. Pour les tarifs se renseigner en mairie.

Le plus gros chantier se trouve nécessairement au niveau des espaces verts.

L'été 2022, notre environnement a été confronté à un manque d'eau qui a entraîné des restrictions d'eau importantes. Ce manque d'eau significativement long a aussi conduit à des impacts sur la faune et la flore.

Sur le plan économique, c'est sans compter sur la réglementation stricte de l'usage des produits phytosanitaires, le manque de matériel, le manque de moyen humain, le coût des plants.

Ces causes environnementales et économiques font que l'on ne peut plus miser sur le seul fleurissement de la commune. L'objectif étant de revenir à des pratiques plus simples, plus authentiques, plus responsables, en adéquation avec la nature.

Dans une réflexion globale d'entretien des espaces verts, des questions méritent d'être posées : ne peut-on pas limiter le nombre de jardinières, consommatrices d'eau ? Doit-on tout miser sur le seul unique et indétrônable géranium ? Est-ce bien toujours nécessaire de désherber ? Ne doit-on pas remettre en question nos exigences d'entretien et de tolérer de temps à autres quelques herbes indésirables ?

Ainsi, c'est dans cette dynamique que se sont inscrites plusieurs actions.

1. La formation en septembre 2022 d'un agent technique et de 2 élus à la gestion différenciée des espaces verts.
2. Un état des lieux a été fait et des priorités ont été mises en évidence telles que :
 - mettre en place un calendrier des travaux et la valorisation des endroits choisis.
 - favoriser un sol vivant avec des techniques préventives (ne pas laisser le sol nu), des techniques curatives mais alternatives (le broyat qui nous permet de réutiliser nos déchets verts).
 - remplacer les techniques de désherbage plutôt par des pratiques "d'enherbage" (ex le cimetière plus carrefour rue Station / Calvaire). L'opération désherbage du cimetière qui est à l'origine de l'initiative d'un particulier n'a malheureusement pas été suivie. Un 1^{er} essai "d'enherbage" sera donc réalisé dans un 1^{er} temps sur une allée latérale.
 - prévoir des actions de débroussaillage
3. Faire le point sur les massifs existants et repenser l'aménagement des espaces fleuris en introduisant ou laissant plus de place aux plantes vivaces, graminées, aromatiques, bulbes, espèces locales. Supprimer les jardinières et fleurir différemment. En bref, des aménagements sobres en eau.
4. La tonte raisonnée
5. À titre individuel, réutiliser les déchets verts comme ressources organiques, compostage et paillage.



Pour conclure, ce plan de désherbage et de gestion différenciée servira de trame à nos agents techniques, assistés de 2 élus. 2 citoyennes engagées du groupe décoration ont intégré le groupe de travail des espaces verts.

Ces actions touchent tous les acteurs du territoire.

L'appropriation de cette dynamique et l'implication de l'ensemble de la population, prendront du temps.

Notre objectif : prioriser le développement naturel avec pour objectif le maintien de la biodiversité.

Il est essentiel de faire changer les regards, revenir à des choses plus simples, plus authentiques.

Faire preuve de bon sens !



ROYER
LE SAVOIR-FAIRE

Frères S.A.S

Travaux Privés et Publics
68690 MOOSCH
03 89 38 99 01

contact@royer-tp.fr
www.royer-tp.fr



SM4	SMTC
<p>⇒</p>	<p>6 adhérents = CC Pays Rouffach, Vignobles et Châteaux CC Région de Guebwiller CC Vallée St Amarin Syndicat Mixte Thann Cernay CC Sud Alsace Largue CC Sundgau (adhésion partielle) 135 communes => 156 273 hab.</p>
<p>= Syndicat Mixte pour le traitement des déchets du secteur 4</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chargé du traitement des déchets ménagers sur son territoire • Traite les ordures ménagères résiduelles (OMR) • Traite les biodéchets issus des collectes séparatives • Traite les encombrants pour les collectivités concernées • Il dispose d'une plateforme de compostage et d'un centre de transfert <p>Chiffres clés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 14 174 t biodéchets valorisés • 9 000 t compost produit 	<p>= Syndicat Mixte Thann Cernay pour la collecte et l'apport volontaire des déchets. Il regroupe 18 communes, membres de 2 intercommunalités = Communauté de Communes de Thann Cernay et Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach.</p> <p>Compétences :</p> <p>Les prestations sont effectuées par COVED, PAPREC, verre = RECYCAL</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestion des collectes = ordures ménagères ou recyclables • Déchèteries • Collectes porte à porte par camion bi-compartmenté (ordures ménagères, emballages recyclables et biodéchets) • Collectes apport volontaire (verre) • Emballages recyclables et les papiers cartons <p>Qu'ils soient collectés dans les sacs jaunes ou en déchèteries, la grande majorité de nos déchets sont recyclés, valorisés en matière ou en énergie. Les filières sont de + en + nombreuses et la technologie permet de recycler de + en +</p> <p>Chiffres clés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 23 092 .6 t DMA (= déchets ménagers assimilés), soit 551.9 kg/hab. • Soit par rapport à 2020 une augmentation de 46.8 kg/hab. = + 3.6 kg et 55 kg en déchèterie

SM4 EN PHOTOS



La fermentation :
20 000 tonnes de déchets par ans



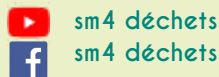
Sacs de compost

Comment mieux valoriser les déchets, améliorer les bonnes pratiques du tri ?

Réutilisation des déchets verts comme ressources :

- compostage individuel,
- paillage,
- tonte raisonnée,
- broyage branches et feuilles...

Site : sm4.fr



SMTC EN PHOTOS



Tri sélectif

Comment mieux valoriser les déchets, améliorer les bonnes pratiques du tri dans les sacs jaunes ?

Petites astuces :

- pas d'empilage des déchets
- ne pas plier les feuilles de papier, ne pas les mettre en boule ou en petits morceaux. Valable pour les feuilles aluminium
- séparer les bouchons des bouteilles plastiques, ne pas compresser celles-ci.

Tri dans votre mairie :

- bacs de tri en mairie (piles, cartouches d'encre, bouchons)



Site : smtc68.fr

DES JOURNÉES PORTES OUVERTES SONT PROPOSÉES PAR LA SM4 ET LE SMTC

LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DANS LES CIMETIÈRES

Les cimetières sont par nature des lieux calmes et de recueillement où les activités humaines sont limitées. Ils sont fleuris par les agents territoriaux comme par les particuliers. Les cimetières sont traditionnellement gravillonnés et très minéraux. Cette forte minéralisation en plus des sépultures en marbre, peut augmenter l'effet d'îlot de chaleur.

L'évolution des pratiques de gestion vers un arrêt des phytosanitaires chimiques est une obligation pour que la transition soit réussie, elle doit s'accompagner d'un plan de gestion permettant de définir le type d'intervention à appliquer dans les diverses zones.

L'objectif de la gestion consiste à transformer l'espace en un espace vert à part entière, au-delà de leur rôle premier. **Il faut revoir sa conception pour faire en sorte que le végétal ne soit plus une contrainte mais au contraire, un atout pour ce lieu public.**

L'enherbement* permet de simplifier l'entretien, en réduisant les

*enherbement ne veut pas dire mauvaises herbes !

zones minéralisées du cimetière pour un aménagement durable, plus favorable à la biodiversité. Une action d'enherbage sera réalisée dans une allée du cimetière, avec adjonction de couvre sols.

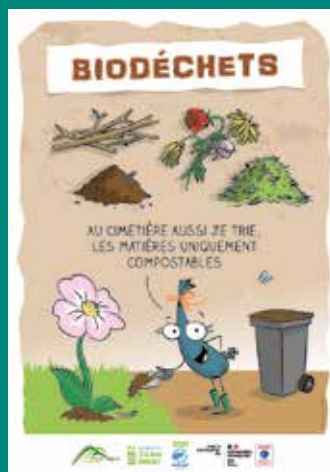
Certains espaces sont difficilement accessibles, compliquant leur entretien, cela concerne le pourtour des tombes.

L'application au quotidien des principes de la gestion différenciée des espaces publics offre à la population un regard renouvelé sur les cimetières dignes et respectueux des défunts mais aussi un nouvel espace d'accueil de la faune et de la flore, de contemplation et de promenade, sain et agréable. La présence de la nature apporte une atmosphère plus calme, propice à la méditation et au recueillement.

Nous rappelons que l'entretien des tombes et entre tombes incombe aux propriétaires ou entreprises intervenant en leur nom. Entretien des concessions qui doit se faire sans produit phytosanitaire, évidemment.

AU CIMETIÈRE, JE TRIE !

Séparer les pots de la terre des plantes pour mieux trier.



Une étagère de dons est mise à disposition des usagers du cimetière. Elle permet de déposer des pots en bon état ou fleurs à repiquer sur une étagère pour les autres habitants.



COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

À COMPTER DE L'ANNÉE 2024, LES SAPINS NE SERONT PLUS COLLECTÉS PAR LA COMMUNE



LES ESPACES SANS TABAC POUR DÉNORMALISER LE TABAGISME ET PROTÉGER LES JEUNES



LE TABAC, 1^{ÈRE} CAUSE DE CANCERS ÉVITABLES

Les récentes évolutions à la baisse du tabagisme en France constituent une avancée majeure pour la santé publique, qui doit encore être soutenue, car les entrées dans le tabagisme des jeunes français restent parmi les plus élevées d'Europe. Tous les ans, 75 000 décès sont attribuables au tabagisme, soit 13 % des décès survenus en France métropolitaine, dont 45 000 par cancers.

Des lois efficaces protègent des millions de personnes dans le monde des dangers de la fumée de tabac dans les lieux clos à usage collectif. Mais pour améliorer la santé et dénormaliser le tabagisme, de plus en plus de pays élargissent ces mesures aux espaces extérieurs.

LE LABEL ESPACE SANS TABAC DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Lancé par la Ligue contre le cancer, le **label Espace sans tabac** a pour vocation de proposer, en partenariat avec les collectivités territoriales, la mise en place **d'espaces publics extérieurs sans tabac non-soumis à l'interdiction de fumer** dans les lieux publics (décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006). Pour les plages, il se décline avec le **label Plage sans tabac**.

La Ligue contre le cancer encourage et accompagne la création d'espaces extérieurs sans tabac en décernant un label aux villes qui s'engagent dans cette voie, combat indispensable pour la santé de leurs concitoyens.

Ces espaces conviviaux ou qui accueillent un public majoritairement familial (plages, espaces verts, abords d'écoles) sont ainsi préservés de la pollution tabagique, tant sanitaire qu'environnementale.

LES OBJECTIFS DU LABEL ESPACE SANS TABAC



Les espaces sans tabac dénormalisent le tabagisme afin de changer les attitudes face un comportement néfaste pour la santé.

PROTÉGER LES JEUNES

Interdire de fumer dans les lieux publics, y compris les parcs, est une stratégie recommandée pour **prévenir le tabagisme chez les jeunes**. Le Centre International de Recherche sur le Cancer recommande de proscrire la consommation de tabac dans les lieux publics extérieurs afin de limiter les opportunités de fumer

et ainsi réduire l'expérimentation du tabac et l'entrée dans le tabagisme des jeunes.

ENCOURAGER L'ARRÊT DU TABAC

De nombreuses études montrent qu'une réglementation encadrant le **tabagisme dans les lieux publics** peut également **inciter les fumeurs à cesser de fumer**. Les **Espaces sans tabac** limitent les possibilités de fumer, réduisent l'acceptabilité sociale du tabagisme et accroissent le soutien aux mesures nationales de **lutte contre le tabagisme**.

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT DE LA POLLUTION DES MÉGOTS DE CIGARETTES

Un mégot contient des milliers de substances chimiques, pollue à lui seul 500 litres d'eau et met plus de 10 ans à se dégrader dans la nature. Chaque année, près de 30 milliards de mégots de cigarettes sont jetés dans les rues de France dont 350 tonnes à Paris.

Le coût de ramassage des mégots est à la charge des collectivités, financé par les impôts locaux. Il est estimé à 38 euros par habitant et par an.

Ainsi des panneaux espaces sans tabac ont été déposés dans notre commune : les écoles, le parc de jeu et les espaces sportifs.

Espace sans tabac, un label très soutenu par l'opinion publique.

Sources : ligue contre le cancer



OBUS = DANGER



Notre forêt et le village ont été un champ de bataille pendant la 1^{ère} guerre mondiale.

Les attaques des armées françaises et allemandes placées de part et d'autre du front, matérialisé par la voie de chemin de fer en grande partie, ont générés des tirs d'obus en quantités considérables. Un historien indique qu'en février 1918 lors d'une attaque de l'armée Française pour déloger les soldats Allemands du village, environ 100 000 obus ont été tirés.

Malgré la collecte des munitions après-guerre, il reste dans le sol encore de nombreux projectiles. Cent ans après le début du premier conflit mondial, l'Alsace vit sur un tapis de munitions non explosées, susceptibles encore de semer la mort.

Difficile d'estimer le nombre des déchets de guerre qui sommeillent encore au fond des jardins, dans les champs ou la forêt. Sur le milliard et demi de munitions tirées pendant le conflit, 20 % n'auraient pas explosé, selon le centre interdépartemental de déminage de Colmar.

Les agriculteurs déterrent souvent lors des travaux à la charrue, des obus, dont certains sont encore chargés. À chaque découverte d'obus et de grenades, les risques existent. Même si le corps à l'air solide, l'obus oxydé peut aussi contenir des gaz toxiques très dangereux.



QUE FAIRE LORSQUE L'ON TROUVE UN OBUS OU UNE GRENADE ?

- **NE PAS TOUCHER** ou **MANIPULER** l'objet.
- **REPÉRER L'ENDROIT** sans le divulguer (tissu - photo - GPS - etc.)
- **AVERTIR** la mairie au 03 89 48 70 16

QUE DEVIENNENT NOS ARBRES ?

Les arbres de notre forêt naissent par régénération naturelle pour la majorité. Ils croissent en fonction de leur sous-sol et de la lumière qu'ils arrivent à capter.

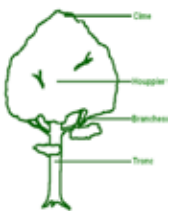
Devenus adultes et suivant le plan d'aménagement forestier, ils sont abattus. La période climatique particulière que nous subissons oblige à abattre en priorité les gros frênes, malheureusement condamnés par la prolifération des agents pathogènes.

Une fois abattu, l'arbre est partagé en 3 parties :

Le bas du tronc : c'est la partie sans nœuds et rectiligne, destinée à être transformée en bois d'œuvre (meubles-parquets, etc)

Le haut du tronc : partie avec de gros nœuds et relativement rectiligne destinée à devenir du Bois Industriel Long

Le houppier : il sera proposé aux amateurs de bois de chauffage qui le façonneront suivant leur besoin.



Les troncs de qualité, destinés à la vente aux professionnels sont tirés et alignés en bordure de forêt par le débardeur. Ils sont ensuite mesurés, classés par qualité, puis marqués par l'agent de l'ONF.

Chaque tronc porte une étiquette numérotée de couleur suivant les caractéristiques techniques d'essence et de qualité. Après cette opération de marquage, les troncs sont transportés vers un dépôt où sont rassemblés les troncs de la région pour être proposés aux acheteurs. Cet endroit se trouve à Soppe-le-Bas sur une partie de l'ancienne RN83.



La vente de ces bois est organisée par l'ONF, de manière dématérialisée et par consultation d'un catalogue national en ligne avec mise à prix.

L'acheteur retenu est le mieux disant et la commune procède à la facturation.

Où vont-ils finir leur vie ?

Transportés probablement par voie fluviale vers l'Asie, ils reviendront sous forme de plaquages-lames de parquets ou de fûts pour la viticulture. L'évolution du traçage des denrées permettra peut-être à l'avenir d'acquérir du bois issu de notre forêt, pour nos aménagements. On peut toujours rêver !



UN BEAU TERRAIN POUR LES AMATEURS DE PÉTANQUE



Sous l'égide de la municipalité, un terrain de pétanque à double plateau installé à l'arrière du terrain de football a été inauguré samedi 21 mai, en présence d'une quarantaine de personnes, dont des représentants des associations locales.



Le traditionnel coupé de ruban a été présidé par le maire Maurice LEMBLÉ, qui a indiqué dans son discours que "cet équipement répond à un besoin qui a été ciblé par la commission intergénérationnelle" menée par l'adjointe Francine GROSS, assistée des conseillères Raymonde WAGNER-VONÉ et Véronique ECKERLIN.



Francine GROSS a adressé des remerciements à Frédéric THOMAS, amateur de pétanque qui a suscité l'idée de cette création, à l'entreprise Nathur qui a réalisé les travaux pour un coût de 2 995 €, à Steve BALDENWEG pour le don de deux bancs et aux agents municipaux Thomas et Gaetano pour la mise en place des bancs, poubelles et barrières régulant l'accès à ce lieu.



Avant un verre de l'amitié, les premières boules ont été lancées, notamment par Albert NOEL, qui a proposé d'être référent bénévole de ces activités boulistes.

Il reste à réaliser la plantation d'arbres pour ombrager les abords du terrain.

Albert MURA,
Journal Alsace

GROUPE DE MARCHÉ



Plusieurs sorties ont été organisées tout au long de l'année bénévolement par Nathalie DE MATTEIS et Sylviane FIMBEL dans une ambiance très conviviale.

Des sorties très variées entre autres :

- À Thann, la croix de Lorraine et la Waldkappelle
- Le parcours pédagogique autour des étangs d'Aspach-le-Bas
- Parcours au Nonnenbruck et à l'Oelenberg
- Au barrage de Michelbach.

Nous les remercions très chaleureusement pour leur engagement.

UNE JOURNÉE DE COMMÉMORATION SINGULIÈRE



Ce 11 novembre 2022, journée traditionnellement dédiée à rendre hommage aux victimes, aux combattants et à la signature de l'armistice du premier conflit mondial a également été l'occasion de commémorer le centenaire de l'aide de Malakoff à notre village.

Le matin, à l'invitation du maire d'Aspach-le-Bas, M Maurice LEMBLE, une délégation de 15 personnes, conduite par la maire de Malakoff, Mme Jacqueline BELHOMME, était présente dans notre village détruit durant la guerre 1914-1918. La cérémonie a débuté par un office religieux célébré par le père Joseph COEPFERT. Elle s'est poursuivie devant le monument aux morts en présence du corps des sapeurs-pompiers sous le commandement de l'adjutant-chef Frédéric CORET et de l'UNC locale présidée par M Marius WALCZAK.

Le président départemental de la FNAME-OPEX, M Jacky KUZNIK, a remis, devant son nouveau drapeau, béni lors de la messe, la médaille de la reconnaissance de la nation à M Frank GROSS.



Des gerbes déposées par les maires Maurice LEMBLE, Jacqueline BELHOMME, Bruno LEHMANN, et M Jacky KUZNIK, sont venues fleurir le monument aux morts. La maîtresse de cérémonie, Francine GROSS a invité des jeunes de la FNAME-OPEX, de Malakoff et d'Aspach-le-Bas à prendre part à ce fleurissement.

L'hymne européen et la Marseillaise ont été interprétés par les enfants des écoles, sous la direction de Mme Alix GASSER, leur enseignante.



IL Y A 100 ANS MALAKOFF NOUS VIENT EN AIDE



Pour commémorer le centenaire de l'aide de la ville de Malakoff à notre commune en 1922, l'ensemble des présents a été invité à se rendre devant la mairie.

Tour à tour, les élus et l'historien local M Armand BUCHER, cheville ouvrière de cette rencontre, se sont adressés à une assemblée attentive. M Maurice LEMBLE a souligné et remercié la présence des personnalités et surtout celle des jeunes de Malakoff et d'Aspach-le-Bas. M Armand BUCHER a évoqué la souffrance et les sacrifices des habitants du village pendant et après la grande guerre. Tous les jeunes présents sont intervenus, chacun à leur façon. Mme Jacqueline BELHOMME a rappelé l'histoire des relations entre Aspach-le-Bas et Malakoff : "la Première Guerre mondiale a entraîné dans son sillage, les aspirations à la paix, à la fraternité et à la coopération.

La commune de Malakoff, née en 1883, n'avait pas 40 ans, mais la sève de la solidarité coulait déjà dans ses veines".

Le député M Raphael SCHELLENBERGER a prononcé quelques paroles adaptées. Un échange de cadeaux entre Mme Jacqueline BELHOMME et son homologue M Maurice LEMBLE a eu lieu.



Les jeunes d'Aspach-le-Bas : Axel, Elouan, Félicien et Elyan

UN ARBRE DE SOLIDARITÉ



Pour sceller l'amitié entre les 2 communes et s'en souvenir, un Ginkgo a été planté par plusieurs personnalités présentes et notamment Mme Marianne KRUST petite fille du restaurateur « À la tour Malakoff » qui avait accueilli la délégation de Malakoff en 1922.

Une plaque gravée en reconnaissance du parrainage a été dévoilée par les deux maires.

Une chansonnette, composée par M Armand BUCHER, sur l'air des Champs-Élysées, chanté en cœur, a clos la cérémonie avant le vin d'honneur offert à l'ensemble des présents.



Luka de Malakoff



Les jeunes de Malakoff : Lorenzo, Margot, Lina et Alysée

Malakoff est une ville pionnière de la création du réseau mondial des maires pour la Paix, aux côtés de Hiroshima et Nagasaki. En remerciement, ces villes japonaises ont offert à Malakoff des graines de "ginkgo biloba", un arbre symbolisant la résistance et la longévité. C'est l'une de ses graines élevée dans les serres de Malakoff, devenue un jeune arbre qui a été planté devant la mairie d'Aspach-le-Bas.

SOUVENIR DU RVY



Une nouvelle présidente pour l'association Souvenir du RVY.

Lors de l'assemblée générale de l'Association pour le souvenir du 1^{er} régiment des volontaires de l'Yonne (RVY) le président fondateur Antoine FABIAN a passé la main à Francine GROSS. M Antoine FABIAN, pour des raisons de santé, mais aussi dans un but de passer le relais tout en restant disponible, a demandé à être déchargé de sa fonction et a proposé à l'assemblée la candidature de Francine GROSS, adjointe au maire d'Aspach-le-Bas. Éluë à l'unanimité, elle devient la nouvelle présidente de l'association.

Elle sera secondée dans sa fonction par Jean-Luc BARBERON, maire de Guewenheim (vice-président), aura comme trésorier Marius WALZACK, adjoint au maire d'Aspach-le-Bas, et André SPETZ en tant que secrétaire.

À l'issue de cette réunion, Francine GROSS a offert à Antoine, pour le remercier, un beau panier garni.

Les communes d'Aspach-le-Bas, Aspach-Michelbach, Guewenheim, Leimbach et Roderen ont été libérées du joug nazi en décembre 1944. À la fin de la guerre, les communes alsaciennes et la ville de Joigny (Yonne) ont décidé de se retrouver chaque année à Joigny et en Alsace. Près de 80 ans après, ils se retrouvent toujours.



Cérémonie du 15 mai 2022 au monument aux Morts du RVY avec la délégation de Joigny

UN DÉPLACEMENT À JOIGNY



Mais, les années passant, entraînant la disparition des libérateurs, il devenait important pour ne pas les oublier de constituer une association afin de pérenniser leur souvenir.

C'est ce qui a motivé la création de cette association en 2001. Après deux années de Covid, empêchant les traditionnelles rencontres, le président Antoine FABIAN s'est réjoui de retrouver toutes celles et ceux qui œuvrent et restent fidèles à l'association.

Cette assemblée générale a réuni à la mairie de Roderen les représentants des communes adhérentes ainsi que les membres à titre individuel. La réunion a permis de débattre et organiser le déplacement d'une délégation alsacienne qui s'est rendue à Joigny dimanche 6 novembre 2022 pour y commémorer le départ pour l'Alsace des volontaires de l'Yonne, en novembre 1944.

**André SPETZ,
Journal Alsace**



**LA PROCHAINE CÉRÉMONIE AURA LIEU
À ASPACH-LE-BAS
DIMANCHE 14 MAI 2023**

MARCHÉ DE NOËL À THANN



Le Marché de Noël de Thann a fait son retour cette année, du 2 au 24 décembre 2022.

La Communauté de Communes de Thann-Cernay en partenariat avec la ville de Thann et l'Office de Tourisme a fait découvrir sur la place Joffre les sapins richement décorés et illuminés par les différentes communes participantes. Cette année, le thème choisi par la CCTC était les contes.

La commission des fêtes de notre commune a opté pour le conte "Casse-Noisettes".

L'atelier décoration, les élus et le personnel communal ont tout mis en œuvre pour nous créer de superbes casse-noisettes géants et autres décorations et c'est avec beaucoup de fierté que l'atelier a participé à la mise en place des décorations sur notre sapin.

Bravo et merci à tous pour votre investissement !

FÊTE DE NOËL DE NOS AINÉS



Une soixantaine de personnes invitées par M le maire et le conseil municipal était présentes samedi 26 novembre pour le traditionnel "Noël des Aînés".

Cette fête annuelle bien appréciée est toujours un moment de rencontre très convivial.

Une surprise bien gardée les attendait au lieu de rendez-vous, au "Paradis des Sources" à Soultzmatt où ils se sont rendus pour un déjeuner spectacle.

Une première animation pendant le repas a été suivie de la "Revue Love" très glamour, subtil mélange de grâce et de modernité. Les aînés ont été agréablement surpris par les somptueux costumes et la qualité du spectacle. C'est avec de très beaux souvenirs et pleins d'étoiles dans les yeux que le retour s'est effectué.

Un petit colis a été distribué aux aînés absents au repas.

ACTIONS DU SYNDICAT SCOLAIRE EN 2022

Des jeux, des bricolages, quelques sorties, mais nous avons surtout réussi à proposer à nouveau un mini-séjour lors de l'accueil de loisirs du mois de juillet. Ce qui n'avait plus été fait depuis la crise sanitaire. 10 enfants ont pu en profiter.

Jusqu'en février nous fonctionnions avec 3 groupes d'âge différents ; à partir d'avril nous avons modifié notre organisation et nous sommes passés à 4 groupes. Tout d'abord afin de réduire le nombre d'enfants par groupe, pour que les animateurs/trices puissent garder un cadre de travail cohérent et proposer des animations plus adaptées. Il est plus facile de s'organiser et d'animer un groupe de 16 enfants qu'un groupe de 35 par exemple. Ce choix a également été fait car dans certains groupes nous avons remarqué un écart d'âge trop important entre les enfants les plus jeunes et les enfants les plus âgés au niveau des capacités de compréhension, de la maturité, des besoins. Il était difficile de proposer des jeux adaptés à des tranches d'âge trop larges. Avec une tranche d'âge plus restreinte l'équipe d'animation peut alors proposer des choses plus adaptées aux capacités et aux besoins de leur public.

À partir d'avril nous avons également fait le choix de proposer des repas différents de ceux que mangent les enfants tous les jours à la cantine. Pour ça, nous avons fait appel aux restaurateurs des villes ou villages alentours. Le lion d'Or (Burnhaupt-le-Haut), le Floridor (Thann), Papa Joe (Cernay), Paëlla Aparicio (Aspach-le-Haut) ont été sollicités pour faire à manger aux enfants. Nous avons également proposé des soirées repas (tartiflette, barbecue, hot-dog), qui plaisent énormément aux enfants, qui passent leurs premières soirées entourés de leurs copains et copines.

Au total sur 2022, 165 enfants différents ont participé à nos activités.

La répartition sur l'année se fait de la façon suivante :

- février : 71 enfants
- avril : 95 enfants
- juillet : 110 enfants
- Toussaint : 93 enfants

Les groupes les plus nombreux sur l'année scolaire 2021-2022 étaient les groupes des 3-4 ans et des 5-6 ans, un peu moins fournis ensuite dans les 7-8 ans et 9-11 ans.

Une chose est sûre, nous allons essayer de mettre en place, un petit marché des associations lors de l'accueil de loisirs de février. Dans le cadre de ma formation (BPJEPS LTP) je dois mettre en place un projet "long", après avoir fait diagnostic/constat de notre public et de la structure. La problématique ressortie après ce travail est la suivante : **"comment renforcer les liens entre ma structure et mon territoire, afin que mon public en bénéficie ?"** L'idée serait alors d'inviter les associations volontaires à intervenir sur des temps d'animation (soirs ou mercredis), pour montrer ce qu'ils font, afin de se faire connaître des enfants, mais également des parents.

Robin HUG,
directeur



USAGE DES ÉCRANS



Dans l'axe 2 du projet d'école : "un environnement serein pour renforcer la confiance : entretenir des relations de confiance avec les parents", l'équipe pédagogique avait rajouté pour l'année scolaire 2021-2022 une action sur la sensibilisation des parents et des élèves à l'usage des écrans.

Dans ce cadre, l'ensemble des élèves de la PS au CM2, a pu bénéficier d'animations du CAP qui a pour vocation d'intervenir dans les domaines de la prévention de la lutte contre les comportements à risques et des soins aux addictions. Ces animations sur le thème des écrans ont débuté le 25 février et ont continué dans les différentes classes maternelles et élémentaires jusqu'à la fin du mois de mai.

Le point d'orgue de cette action a été l'organisation d'un café-débat le 20 mai 2022 à l'Espace Joséphine, sur le thème de l'utilisation optimale des écrans. Les parents d'élèves y ont été conviés afin d'échanger autour des dangers et de la bonne utilisation des écrans. Une quarantaine de parents était présents pour assister à cette soirée animée par l'infirmière du CAP et une étudiante en master de psychologie.

Suite à cette soirée, il a été proposé aux élèves et à leurs parents de participer au défi "3 jours sans écrans" du 30 mai au 1^{er} juin.

MARCHÉ DE NOËL



De belles réalisations créées par les parents d'élèves pour le marché de Noël de l'école.

RPI



Pour l'année scolaire 201-2022, les enseignants du RPI avaient choisi un thème commun en arts visuels qui était "l'arbre".

Une exposition sur ce thème, intitulée "L'arbre sous toutes ses formes" et proposant tous les travaux en arts visuels réalisés par tous les élèves du RPI a eu lieu à Aspach-le-Bas dans l'espace Joséphine le vendredi 24 juin et le samedi 25 juin de 10 h à 12 h.

Les parents délégués en ont profité pour organiser une vente de boissons et de pâtisseries.



Suite à la proposition de délégués de classe, les élèves du RPI ont été invités à organiser une collecte de jouets en faveur des restos du cœur.

L'action s'est déroulée durant le mois de décembre. Des bénévoles sont par la suite intervenus dans les classes afin d'expliquer aux enfants en quoi consistait l'action des Restos du Cœur.



Les élèves des 5 classes de maternelle du RPI de La Petite Doller ont à nouveau eu la chance d'avoir la visite du Saint-Nicolas qui leur a apporté manalas, mandarines et papillotes.

Les élèves des classes de CM1 et de CM2 ont également reconduit l'action initiée en 2021, à savoir l'envoi de cartes de vœux aux aînés des 3 villages. Cette action a eu à nouveau beaucoup de succès et de nombreuses personnes ont en retour envoyé aux enfants des cartes de vœux, des gâteaux ou des chocolats. Cette action sera dorénavant reconduite chaque année.

Bernard KEMPF,
directeur des écoles



AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Président : Marc DEIBER • 42 rue de Thann • Aspach-le-Bas • Tél. 06 32 47 02 86



SAPEURS POMPIERS

Chef de Corps : Frédéric GORET • 3 rue du Panorama • Aspach-le-Bas



AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Président : Jean-Claude BITSCH • 24 rue de la Station • Aspach-le-Bas • Tél. 06 06 46 96 96



ANIM'ASPACH-LE-BAS

Présidente : Chantal LUKOMSKI • 1 rue des Pierres • Aspach-le-Bas • Tél. 06 02 38 81 87



A.P.A.N.A.

Président : Pierre ERNY • 14 rue de la Petite Doller • Aspach-le-Bas • Tél. 03 89 48 77 87



F.C.A.B.

Président : Jacques MARTIN • 41a rue de Belfort • Aspach-le-Bas • Tél. 06 60 93 91 60



A.S.E.P.

Trésorier : Clément SCHEUER • 15 rue du Hêtre • Aspach-le-Bas



CHORALE SAINTE CÉCILE

Président : Jean-Michel SESTER • 2a rue du Traîneau • Schweighouse / Thann • Tél. 06 95 55 90 45



CONSEIL DE FABRIQUE

Présidente : Ginette ARNOLD • 28 rue de la Libération • Aspach-le-Bas • Tél. 06 78 07 15 68



BODY FITNESS

Présidente : Béatrice BOHN • 19 rue Malakoff • Aspach-le-Bas • Tél. 03 89 48 77 64



MOTO CLUB DES AMAZONES

Présidente : Muriel DIETEMANN • 38 rue de Belfort • Aspach-le-Bas • Tél. 06 81 33 60 69



UNC - UNC/AFN

Président : Marius WALCZAK • 11 rue de la Petite Doller • Aspach-le-Bas • Tél. 06 06 94 31 96



JUDO CLUB ASPACH-LE-BAS

Président : Daniel PAJAK • 1 chemin Kleiner Semmpfad • Colmar
Vice-président : Franck SIMON • 15 rue de la Forêt • Aspach-le-Bas • Tél. 06 72 31 30 97



MUSICIENS

Président : Jean-Pierre GRANDEMANGE • 5 rue des Tilleuls • Aspach-le-Bas • Tél. 03 89 48 79 92



LES GAZELLES - APALIB GYM SÉNIORS

Responsable : Monique DE CLERCQ • 7 rue du Calvaire • Aspach-le-Bas • Tél. 06 07 90 73 40



FIT'N'FUN

Présidente : Katia CRAINICH-PROVIN
Vice-présidente : Angela KILKA • 21a rue du Calvaire • Aspach-le-Bas • Tél. 06 59 38 21 91



L'homme est un risque à prendre, nous l'avons tous constaté avec les différents rebondissements qui ont perturbé notre mode de vie. Nous sortons d'une épreuve qui nous rappelle notre fragilité.

Notre tissu associatif, nous prouve encore une fois qu'il est un vecteur essentiel, est indispensable pour l'avenir de nos jeunes générations qui sont en manque de repère.

Avec plus de 100 licenciés à notre actif, nous confirmons notre devise :

"seul on va vite ensemble on va loin"

Notre diversité nous a permis d'intéresser de nouveaux adhérents à venir partager une activité sportive "renforcement musculaire, Taïso" sans pour autant pratiquer le judo avec un état d'esprit s'inspirant de notre code moral.

Dans ma préface, j'évoque que l'homme est un risque à prendre ! Notre enseignant Frank SIMON nous a confirmé cet adage avec la réussite de son 4^{ème} dan avec les félicitations du jury. Frank a non seulement un savoir-faire reconnu unanimement, mais un savoir-être qui inspire le respect et qu'il partage non seulement sur les tatamis mais également dans la vie de tous les jours avec des qualités à la fois techniques et humaines.

Lors de la soirée du 2 mars 2022 Frank SIMON a été promu au grade de 4^{ème} dan par Bernard MESSNER, le seul 8^{ème} dan de la ligue Grand Est, en présence de Francine GROSS adjointe au maire, Sébastien GIRARDET 6^{ème} dan conseiller technique de la région Grand Est, William BEHAGUE 6^{ème} dan formateur régional Grand Est et directeur technique du club, Jean-Luc Cardoso président du comité départemental du Haut-Rhin.

Un parcours sportif d'exception, commencé à l'âge de 4 ans. Depuis 30 ans, il s'implique dans différentes catégories d'enseignements, notamment auprès des personnes en situation d'handicap.

Sous les applaudissements nourris par l'ensemble des personnes présentes, un katana "sabre" lui a été offert par les membres du club. Un grand bravo à notre enseignant et ami.

Notre culture judo est de nous mettre en mouvement, vérifier nos connaissances par la pratique, pour développer des compétences utiles tant aux pratiquants qu'à la société.

Ses différentes raisons nous amènent à animer des activités que je qualifierais "d'extra judo".

Fête de Noël, sortie de fin de saison "canoë kayak Villersexel, parcours jeu de piste Indiana Jones, remise de grade, récompenses pour les acteurs méritants du club".

En somme, le secteur de la "culture judo", c'est interroger notre héritage, cultiver notre jardin, en entretenir le cadre, pour élever le pratiquant.

Daniel PAJAK, président



**Pour toutes informations,
contactez Frank SIMON, vice-président
et enseignant au 06 72 31 30 97**



La nouvelle association Anim'Aspach-le-Bas a tenu ses engagements pour sa première année d'existence en organisant un Troc'Plantes le samedi 7 mai et la Fête du Village le samedi 2 juillet 2022.

TROC PLANTES



C'est sous un soleil radieux que des passionnés de jardinage se sont retrouvés au printemps dans la cour de l'école maternelle pour échanger plantes et conseils.

Des animations diverses ont été proposées au public (vannerie, atelier bricolage pour enfants, éco-jardinage, access location broyeur) et des exposants locaux ont pu faire découvrir leurs productions (Minerasève, La grange aux miels, La fabrique à chouettes).



La médiathèque de Thann - Cernay était également présente sur place pour mettre à disposition des ouvrages sur la thématique du jour.

Troc plantes 2023 aura lieu le 6 mai.



FÊTE DU VILLAGE



Le rendez-vous convivial de début d'été a permis aux villageois de se retrouver autour d'une bonne paëlla confectionnée par le couple APARICIO d'Aspach-Michelbach.

L'animation musicale de la soirée était assurée par Klody et Fred et les amateurs de danse ont pu esquisser quelques pas.

La fête du village 2023 aura lieu le 1^{er} juillet 2023 et sera animée par les CHUMP'S.

L'association Anim'Aspach-le-Bas en profite pour remercier une nouvelle fois toutes les personnes qui de près ou de loin ont contribué à la réussite de ces deux moments de partage.

Pour rappel, cette association est ouverte à toute personne envieuse de donner un peu de son temps pour animer le village, elle serait ravie d'accueillir de nouveaux membres.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe d'Anim'Aspach-le-Bas, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante :

Mairie • 19 rue de Thann • 68700 Aspach-le-Bas
ou par mail : animaspachlebas@laposte.net



ATELIER COURONNES DE L'AVENT



Le 23 novembre 2022, une animation " Couronnes de l'Avent", encadrée par la fleuriste Armelle, a réuni dix enfants l'après-midi et dix adultes en soirée.

Contents de leur réalisation, les participants ont décidé de se retrouver le 29 mars 2023 pour des "décorations de Pâques".

SAINT NICOLAS



Le 6 décembre 2022, une cinquantaine d'enfants et leurs parents ont eu la joie de rencontrer Saint-Nicolas après avoir écouté un conte, raconté par Juliette HUBER.

Puis toute la troupe est allée à la rencontre de Saint-Nicolas accompagné de Gaspard et Lilou, ses deux inséparables bourricots pour se rendre ensuite à l'école élémentaire pour un moment de convivialité et déguster un bon vin chaud ou chocolat chaud.

Saint-Nicolas quant à lui a fait sa distribution de manalas et papillotes offert par la commune tout en échangeant avec les enfants et leurs parents.

Puis il est reparti, nous promettant de revenir en 2023.

Chantal LUKOMSKI,
présidente





Nous y sommes ! Une nouvelle année est sur le point de s'écouler !

À l'instar des années précédentes, cette saison 2021-2022 ne déroge pas aux subversions de tous types. Elle fut, tout d'abord marquée par un changement au sein de l'effectif du club. Nous avons, en effet, allègrement accueilli M José MORAIS, nouvel entraîneur, auquel nous adressons nos vœux de réussite avec les équipes dont il aura la charge.

De plus, cette année, grâce à l'accroissement démographique de la commune d'Aspach-le-Bas, une quantité considérable parmi ces nouveaux habitants, a eu l'occasion d'adhérer à la pratique sportive proposée par le club. Cela a ainsi permis son essor et lui confère, par corollaire, davantage de légitimité sur le plan sportif à plus grande échelle. Par conséquent, le club s'enjoint à l'ensemble des habitants de la commune afin de leur souhaiter la bienvenue ! Il apparaît qu'un souffle nouveau semble s'installer, sans doute, conséquence d'un retour à la vie dite "normale". En effet, après de nombreuses recrudescences, en matière de santé publique, liées à la crise du Covid-19, il s'avère que la situation soit enfin propice et perdurable à l'exercice de l'activité sportive convenablement exercée.

C'est pourquoi, vous n'êtes pas sans savoir que la proportion de matchs/entraînements joués est similaire à celle de deux ans auparavant, à hauteur de plusieurs par semaines. Nos joueurs s'entraînent donc sur les différents terrains la semaine et y disputent leurs matchs le week-end. Le football ne dérogeant pas à la règle des sports collectifs, est un sport dont la passion est exprimée par les joueurs de manière vive et relativement violente.

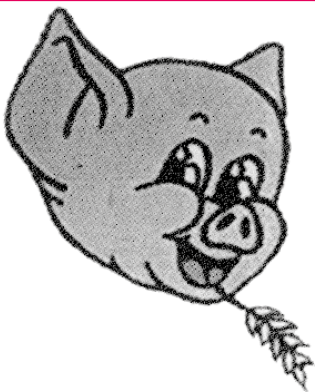
De cela, en résulte de nombreuses chutes de leur part. À ce moment, il leur est déjà suffisamment pénible de perdre le face à face avec l'adversaire, ne leur infligeons pas d'être littéralement face, cette fois-ci, aux excréments de vos animaux. C'est pourquoi, nous tenions à vous sensibiliser au fait que, nos amis à quatre pattes peuvent, sur les terrains, s'y défouler mais pas s'y soulager !

D'un point de vue social, le club, a, cette année encore le marché aux puces annuels se déroulant tous les deuxièmes dimanches de septembre a été un plaisir vos retours plus que positifs tant de la part de l'exposant que de celui du chineur, nous encourage à maintenir nos efforts afin de vous procurer satisfaction lors d'événements. Nous avons conscience que c'est essentiellement grâce à vous tous, qui vous pliez avec volontiers au jeu tous les ans, que cela est possible.

Pour la nouvelle saison, nous sommes convaincus que cette motivation et détermination profonde de la part de l'ensemble des (jeunes ou aguerris) athlètes ne faillira pas et que le cap vers de nombreuses et glorieuses victoires sera maintenu !

Nous souhaitons finir, en guise de remerciements, par ces quelques mots envers M George KAUFMANN, ancien maire de la commune d'Aspach-le-Bas, qui, en plus de ses nombreuses années de service envers la ville, nous fait gracieusement et chaleureusement part de son temps, de son implication et de son dévouement total dès que besoin s'y prête. Mention spéciale également à la commune, laquelle nous permet de disposer de ses structures. Nous lui en sommes particulièrement reconnaissants !

À bientôt à la buvette ! Tiphany MARTIN



Produits de la Ferme Philippe Krust

- Elevage de porcs nourris aux céréales
- Viande fraîche - Fumés
- Charcuterie artisanale

30 rue de Belfort - 68700 Aspach-le-Bas
krust.philippe@orange.fr
Tél. 06 29 12 20 70

MOTO CLUB DES AMAZONES



25 ans que ça dure.



Nous vivons des arrivées, des départs et même des amazones qui reviennent. Mais nous avons toujours la même passion qui nous unit, "la moto".

Malgré nos différences d'âge, nos différentes motos, nous sommes unies dans les voyages. Lors de nos virées, nous étonnons toujours la population que l'on croise et qui découvre un groupe de nanas.

Tous les 5 ans, nous organisons un grand voyage de 2 semaines à l'étranger. En 2017, pour nos 20 ans, nous étions partis au Maroc.

Puis, pour nos 25 ans en 2022, nous sommes allés aux Etats-Unis. Ce fut un moment magique pour le club.

Pour l'année 2027, nous espérons partir en Inde...

Au plaisir de vous croiser sur les routes.

MC Amazone



APANA ASSOCIATION DE PÊCHE



En 2022, l'APANA compte 218 membres femmes et enfants confondus. Pour ces derniers les cartes de pêches annuelles sont gratuites.

Nous procédons annuellement à l'alevinage de carpes et truites dans nos étangs.

Nous n'avons pas pu procéder aux manifestations comme la journée des anciens, la journée sans écran pour les enfants du village et ni à la carpe frites pour nos membres et amis. J'espère que 2023 sera plus en notre faveur pour nos activités.

Nous avons tout de même fait nos deux activités internes annuelles, les 72 heures de pêche ou 12 équipes se sont confrontées pour obtenir une des 3 premières places, et ou plus de 2 tonnes de poissons ont été pris et remis à l'eau après pesée.

L'association tient à remercier la commune pour son soutien et son appui, en particulier M le maire, Maurice LEMBLÉ, ainsi que les adjoints Mme Francine GROSS également marraine de l'APANA et M Marius WALCZAK.

Des cartes de pêches annuelles seront à disposition des habitants du village.

Pierre ERNY,
président

BODY-FITNESS

L'association BODY FITNESS d'Aspach-le-Bas vous accueille tous les lundis soirs de 19h15 à 20h15 à l'Espace Joséphine.

Les séances de fitness, cardio, pilates, renforcement musculaire et différents exercices sont encadrés par deux professeurs de sport.

Toute personne intéressée peut contacter Béatrice BOHN au 06 33 33 17 00 après 18 h ou par mail : beajl.bohn@gmail.com

THÉÂTRE ALSACIEN D'ASPACH-MICHELBACH



Après deux années de disette due au Covid et son confinement, l'association théâtre et loisirs n'a pas ménagé ses peines pour remonter sur les planches de l'Espace Joséphine d'Aspach-le-Bas au courant du mois de mars 2022.

Les acteurs, trop longtemps silencieux, ont interprété avec ardeur et enthousiasme la pièce en deux actes de Raymond WEISSENBURGER : "E Strich durch d'Rechnung". Le public n'a pas boudé les représentations et le succès ne s'est pas démenti grâce aux facéties des différentes scènes et du talent des acteurs, aidé par leur metteur en scène et souffleur Marc DEIBER.

En mars 2023, les acteurs présenteront une pièce en 3 actes de Gérard SCHIEB intitulée "Zimmer 13". C'est une pièce hilarante qui se passe dans un hôtel où de paisibles vacances devraient se dérouler. Mais rien ne se passera comme prévu pour le couple qui a gagné ce voyage.

Avant cela, deux jeunes présentent une petite pièce de Joël IRION "D'r Fahrshien", un permis de conduire qui vous rappelle de bons souvenirs...

Si vous parlez le dialecte alsacien et si le théâtre vous intéresse, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Bis Bol und grossa Schmutz en alla !

Françoise DEIBER

ATTENTION

Pour améliorer le délai de conception et de la publication du bulletin municipal, on demande aux associations et entreprises de tenir compte des délais imposés pour la remise des textes et photos.

Ces documents doivent nous parvenir en mairie au plus tard le :

30 novembre de chaque année.

Nous ne prendrons plus aucune demande d'insertion dans le bulletin municipal passé ce délai.

CHORALES PAROISSIALES



Fusion des chorales paroissiales des deux Aspach, Michelbach et Schweighouse.

Le vendredi 17 juin 2022 s'est tenue l'assemblée générale constitutive pour finaliser la fusion des quatre chorales paroissiales d'Aspach-le-Haut, d'Aspach-le-Bas, Michelbach et Schweighouse.

Il est vrai que cela fait plus de vingt ans qu'elles animent les messes ensemble dans les différents villages ; cette fusion permettra simplement d'en faciliter le fonctionnement et de resserrer davantage les liens entre tous.

Toute nouvelle chorale doit avoir un nom propre ! Plusieurs noms ont été proposés : "La chorale Sainte Cécile de la Petite Doller" a finalement été retenue à la grande majorité des votants.

Puis l'élection du comité par scrutin secret a pris une grande partie de la soirée. Jean-Michel SESTER a été élu en tant que président et sera secondé par Marc FREY, vice-président. Chantal JACHEZ reprendra ses fonctions de secrétaire, Marie GARCIA celles de trésorière et Françoise MURA leur fournira son aide en tant que secrétaire adjointe. Chantal LUKOMSKI tiendra le rôle de bibliothécaire pour uniformiser les partitions et faire le lien historique des programmes entre les chorales. Armand KRUGLER sera assesseur. Tous les membres du comité ont été élus à la majorité des deux tiers.

Le curé Joseph GOEPFERT, les présidents des conseils de fabrique, Ginette ARNOLD et Bernard PERRIN (Mme FUCHS et Philippe SINGER étant excusés) et les représentants des différentes municipalités les ont encouragés à maintenir la barre contre vents et marées.

Le pot de l'amitié qui a clos la séance a été offert par Laurent IMHOFF, directeur de la chorale de Schweighouse, pour fêter son demi-siècle qui n'a pas pu être fêté pendant les années covid.

**Chantal JACHEZ,
secrétaire**



Les membres du comité : F. MURA, C. JACHEZ, A. KRUGLER, M. GARCIA, M. FREY, C. LUKOMSKI ET J.M SESTER

D&C GRAVURE



À la recherche d'un cadeau original et personnalisé.
Création de découpes et gravures laser sur divers supports (bois, verre, ardoise, acrylique, liège).

Contact Doris & Christian :
06 80 59 14 50 - info@dcgravure.fr
www.dcgravure.fr

PAYSAGISTE ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT D'ESPACE VERT

NATHUR

Paysage & Elagage

Entretien et aménagement d'espaces verts

155, Faubourg des Vosges 68700 CERNAY

Tél. 03 89 37 27 88

E-mail : nathur-paysage-elagage@orange.fr • www.nathur.fr



155 Faubourg des Vosges
68700 CERNAY

Tel : 03 68 70 55 55

sylva-technic@gmail.com
www.sylva-technic.com

C@DUCÉE OFFICE



C@DUCÉE OFFICE

Permanence téléphonique médicale

06.18.48.84.70

contact@caduceeoffice.fr

www.caduceeoffice.fr

"Concentrez-vous sur vos patients ...
Nous nous occupons du reste !"

Secrétaire médicale depuis 20 ans, j'ai créé C@ducée Office il y a bientôt 4 ans.

Je gère une permanence téléphonique exclusivement dédiée au médical. Nous ne sommes pas une plate-forme mais un vrai secrétariat médical dédié.

Aujourd'hui nous sommes une équipe de 3 personnes dont une salariée qui m'a rejoint en juillet dernier.

J'ai la chance d'être accueillie au sein de la mairie d'Aspach-le-Bas depuis juillet 2022, l'embauche d'une salariée ne me permettant plus de travailler de chez moi.

Nous gérons à distance une vingtaine de cabinets médicaux, allant du médecin généraliste au kinésithérapeute en passant par un chirurgien orthopédiste, en Alsace comme à Marseille. Nous traitons les appels des praticiens pour que ceux-ci ne soient pas dérangés pendant leurs consultations. Nous nous occupons des appels et ils s'occupent de leurs patients.

Nous réceptionnons les appels des patients de 8h à 12h et de 13h30 à 18h du lundi au vendredi.

C@ducée Office - Stella SCHIEBER

06 18 48 84 70

caduceeoffice@gmail.com

LIBERA LUMINOSA HARMONIE DE L'ÊTRE



L'olfactothérapie utilisant les odeurs d'huiles essentielles olfactives a été créée par Gilles FOURNIL en 1992. C'est une méthode innovante de libération psycho-émotionnelle. La vibration et l'énergie de certaines huiles essentielles vont délier les nœuds du passé et du présent qui nous encombrant.

L'olfactocoaching est un accompagnement personnel ou professionnel à partir d'un objectif qui sera mis en place par l'action des odeurs olfactives qui permettront une transformation durable et profonde.

Ces odeurs amèneront à prendre conscience des blocages, des limites et des capacités en donnant les possibilités d'éveiller l'énergie.

L'odorat est le seul sens lié directement au cerveau limbique siège de nos émotions et de notre mémoire où se trouvent nos vérités intérieures.

Cette méthode conduit directement à la mémoire dans le monde émotionnel sans passer par le mental (images, souffrances, traumatismes, souvenirs, deuils, ressentis psychiques, joies) par l'intermédiaire d'odeurs "aimées ou non aimées"... Cette méthode offre des clés pour permettre d'être plus en paix avec soi-même et avec le monde en donnant du sens à l'existence.

La consultation d'olfactothérapie et d'olfactocoaching sont des moments "hors du temps" qui nous permettent de pénétrer au cœur de soi...

CABINET LIBERA LUMINOSA - HARMONIE DE L'ÊTRE

30 rue de la Station - 68700 Aspach-le-Bas

Séverine KOHLER - 06 51 80 84 36

Sur rendez-vous, séances individuelles ou collectives.

📍 Libéra Luminosa - 📷 libera_luminosa

PRIM'HAIR COIFFURE



Prim'hair coiffure est un salon de coiffure mixte, ouvert depuis 2008.

Fortes de 40 ans d'expérience, Laurence et Joëlle mettent leur savoir-faire à disposition pour la réalisation de vos coupes, coiffures, colorations, rasages, taille de barbe.

Laurence WERNETTE vous reçoit sur rendez-vous
au 03 89 32 20 47

30C rue de la Station - 68700 Aspach-le-Bas

ALSACE PLOMBIER

ALSACE PLOMBIER

Votre installateur partenaire **VAILLANT**
www.vaillant.fr

 **Vaillant** Le bien-être chez soi

Besoin d'informations et de conseils ?

Contactez-nous !

Plombier / Chauffagiste

06 21 67 67 12

82 rue de Belfort - 68700 Aspach-le-Bas
alsaceplomberie@hotmail.fr

BIENVENUE DANS LA BULLE DE PAULINE !

Pour une maternité apaisée, et une parentalité sereine. Un accompagnement personnalisé de la grossesse aux 12 ans de l'enfant !

Pauline est une personne ressource qui écoute, soutien, et guide les femmes dans leur maternité. Une professionnelle qui accompagne les parents dans les difficultés du quotidien.

Elle propose une écoute active, un accompagnement émotionnel et des pistes concrètes.

accoucher ? Les équipements, les soins apportés à bébé et maman, le projet de naissance...

Dans les premiers mois de bébé, Pauline peut se déplacer à domicile. Ainsi, l'information vient aux parents qui n'ont souvent plus le temps de lire, de s'informer, qui sont fatigués et chamboulés par l'arrivée de bébé car les repères sont bousculés !

"Je réponds aux 1000 questions que se posent les parents : soins, hygiène, alimentation (sein/biberon), sommeil, rythme, organisation..."

DE LA GROSSESSE À LA NAISSANCE



Pauline rencontre les couples dès la grossesse, et peut être présente pendant l'accouchement et dans les premiers mois de bébé. Son rôle est complémentaire à celui de la sage-femme ou du gynécologue.

"Pendant la grossesse, je vous aide à soulager les petits maux (dos, nausées, fatigue, etc) de façon naturelle, je conseille autour de l'alimentation.

Je vous accompagne aussi dans une dimension plus émotionnelle. Ma solide expérience dans la relation d'aide me permet de vous offrir une écoute bienveillante. Je vous aide à dépasser les peurs qui peuvent exister autour de la naissance : peur de la douleur, peur de ne pas savoir faire, peur des responsabilités..."

Pauline prendra le temps, et saura vous mettre en confiance pour que vous osiez poser vos questions.

"Nous parlons sexualité, gestion de la douleur, rôle et place du conjoint(e). J'explique ce qu'il se passe dans le corps de la maman, et prépare les couples aux différents scénarios pouvant survenir pendant un accouchement. L'idée est que les parents soient préparés aux différentes éventualités et ainsi améliorer le vécu de la naissance."

Pauline explique également le fonctionnement de la maternité. Que se passe-t-il quand vous arrivez pour

AUTOUR DE LA PARENTALITÉ



Pauline soutien les parents dans leurs doutes, défis, et questionnements. Crises à répétition, disputes dans la fratrie, problèmes à l'école, maladie, handicap, charge mentale...

"Je vous aide à prendre du recul, à améliorer la communication dans le couple et dans la famille, et à trouver des solutions concrètes."

EN PRATIQUE

Séances à domicile ou en visio. À la carte ou en forfaits.

Pour les femmes enceintes, et lors des accouchements, mes services s'adressent à des femmes qui vivent une grossesse non pathologique, et qui sont médicalement suivies.

Contact :

06 23 91 64 23

@ www.labulledepauline.fr

f [accompagnement.labulledepauline](https://www.facebook.com/accompagnement.labulledepauline)

📍 [la.bulle.de.pauline](https://www.instagram.com/la.bulle.de.pauline)

NUMÉROS UTILES



• MAIRIE

19 rue de Thann • Tél. 03 89 48 70 16

Jours et heures d'ouverture :

Lundi, mercredi et jeudi 8h-12h.
Mardi 8h-12h et 14h-18h. Vendredi 8h-12h
et 13h-16h.

Maire : M Maurice LEMBLE

Secrétaire Général : M Claude WUHLIN

• AGENCE POSTALE MAIRIE

Tél. 03 89 48 70 16

Jours et heures d'ouverture :

Lundi, mercredi et vendredi 8h-12h.
Mardi 7h30-12h et 14h-18h. Jeudi 7h30-12h.

• SYNDICAT SCOLAIRE DE LA PETITE DOLLER

Siège social : 2 place de Rochetoirin • Aspach-Michelbach

• Tél. 03 89 48 97 11

Présidente : Mme Annie DEL TATTO

Périscolaire : 03 89 48 97 11

• RPI DE LA PETITE DOLLER

Directeur : M Bernard KEMPF

École élémentaire : 3 rue de la Station • Tél. 09 67 29 78 30

École maternelle : 6a rue de la Station • Tél. 03 89 48 96 33

• PRESBYTÈRE À BURNHAUPT-LE-HAUT

M le curé : Joseph GOEPFERT

Tél : 03 89 48 70 26 • 06 36 79 69 60

**On peut laisser un message dans la boîte aux lettres
du presbytère de Burnhaupt-le-Haut**

• SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT DE LA BASSE VALLÉE DE LA DOLLER

Siège social : mairie de Burnhaupt-le-Haut

• Tél. 03 89 48 70 58

Président : M André HIRTH

Service administratif : Tél. 03 89 48 70 58

N° urgence : 0810 851 851

• SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE VALLÉE DE LA DOLLER

Siège social : 15 rue de Thann • 68116 Guzewenheim

Tél. 03 89 82 59 57

Président : M François JENNY

• COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE THANN-CERNAY

Siège social : 3a rue de l'Industrie • Cernay

Tél. 03 89 75 47 72.

Président : M François HORNY

Premier vice-président : M Michel SORDI

• MÉDECIN

Docteur Gilles BINDLER • 6 rue de la Forêt

Tél. 03 89 48 71 02

• CABINET INFIRMIERS

10 rue Malakoff

• Tél. 03 89 48 79 35 • Tél. 06 15 92 62 30

• CABINET KINÉSITHÉRAPEUTES

30 rue de la Station • Tél. 03 89 55 14 13

• BRIGADE VERTE DE SOULTZ

• Tél. 03 89 74 84 04 • email : contact@brigade-verte.fr

• GENDARMERIE DE MASEVAUX

34 rue du Lieutenant-Colonel GAMBIEZ • 68290 Masevaux

• Tél : 03 89 82 40 39

Jours et heures d'ouverture :

Lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h

Dimanche et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h

**En dehors de ces horaires ou en cas d'urgence, 24H/24 et
7J/7, vous pouvez être mis en relation avec un opérateur
de la gendarmerie (17 ou 112).**

15

SAMU

17

Gendarmerie

18

Pompiers

112

Urgence
sur mobile

3919

Arrêtons
les violences
aux femmes
Appel anonyme et gratuit

INFORMATIONS



LA POSTE

La Poste Agence Communale est un lieu mis à disposition par la mairie pour assurer les services essentiels de la Poste au sein de la commune.

Services postaux proposés :

- Retrait et dépôt de colis, de lettres et de recommandés.
- Affranchissement de colis et de lettres.
- Vente de timbres, d'enveloppes Prêt-à-Poster et d'emballage colis, d'enveloppes de réexpédition et d'emballages Prêt-à-Expédier Chronopost.
- Service de réexpédition du courrier.

Services financiers proposés :

- Retrait d'espèces sur un compte courant postal, sur Postépargne ou sur un livret d'épargne dans la limite de 500 euros par semaine.
- Libre accès au site de la Banque Postale pour consultation de son compte.
- Vente de produits et services des partenaires de la Poste.

DÉCHÈTERIE À ASPACH-LE-HAUT

Horaires d'été de avril à septembre :

du lundi au samedi, 9h à 12h30 et 13h30 à 18h.

Horaires d'hiver de octobre à mars :

du lundi au samedi, 9h à 12h30 et 13h30 à 17h.

Accueil téléphonique de 8h30 à 12h au 03 89 75 29 05

Les personnes âgées ou celles qui ont des problèmes de transport peuvent demander le ramassage des ordures encombrantes.

Prière de téléphoner au n° VERT : 03 89 75 74 66.

Pour s'informer du passage et indiquer votre adresse.

Ce bulletin distribué par les élus a été tiré à 650 exemplaires et est également consultable sur le site internet de la mairie.

Comité de rédaction et crédit photos :

Commune d'Aspach-le-Bas, partenaires et associations maîtres de leur publication

Conception, mise en page et impression :

Sérigraphie Arnold Cernay - Imprim Vert sur papier recyclé